



Déclaration préalable de l'UNSA Education CSA-SD du 9 février 2024

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Mesdames et messieurs les membres du CSA-SD,

En préambule, nous souhaitons souligner les échanges de qualité que nous avons pu avoir lors du GT de vendredi dernier. Les IEN présents ont pu répondre à nos interrogations et apporter des éclairages sur l'évolution de plusieurs situations. Nous regrettons que lors de ce moment consacré à l'étude de la carte scolaire qui est un des temps forts dans la vie des écoles, nous n'ayons pas pu compter sur la présence d'un nombre plus important d'IEN pour répondre et argumenter sur des sujets concernant leurs circonscriptions.

Les principales mesures budgétaires pour la rentrée 2024 actées au plan national se déclinent désormais localement et vont à nouveau dégrader les conditions d'enseignement dans le département des Vosges.

Evidemment, la baisse de 38 ETP ne permettra pas l'amélioration nécessaire des conditions d'enseignement, de remplacement et d'accueil pour l'ensemble des élèves de notre département.

Comme nous n'avons de cesse de le répéter, les écoles connaissent des besoins importants : présence d'enseignants spécialisés pour répondre aux besoins éducatifs particuliers toujours plus prégnants, moyens de remplacement, RASED complets, médecins scolaires en nombre suffisant...

Mais les changements incessants de ministre, les dénigrement assumés et revendiqués de l'école publique et laïque, les propos mensongers et irrespectueux contre ses personnels, les changements de cap et de directions sans évaluation des dispositifs établis, les effets d'annonce sans information des professionnels, ni cadre législatif, continuent... et la casse de l'Ecole de la République est en marche. Nous en sommes les malheureux témoins mais nous ne sommes pas dupes !

Pour l'UNSA Education, il est urgent de mettre à plat le fonctionnement de l'Ecole et de s'attaquer aux difficultés de 2024 !

UNSA Education Vosges

20 chemin de la Justice

Les Aiglons

88000 EPINAL

**la fédération des métiers
de l'Éducation**



06.37.89.83.14 / 88@se-uns.org

➤ L'école inclusive doit avoir les moyens de répondre effectivement et pleinement aux besoins tels qu'ils existent de façon criante. Cela nécessite de dépasser une politique purement comptable qui nie les difficultés de la communauté éducative et fragilise les personnels et les élèves.

➤ Tous les personnels des équipes éducatives doivent être respectés et pouvoir bénéficier d'aménagements de postes, de temps partiels et de conditions de travail acceptables, notamment en matière de distance domicile/poste.

➤ La surcharge de travail pour les personnels de notre Ministère a atteint les limites du supportable et rien n'est fait pour apporter une réponse. Les ambitions du Ministère en matière d'amélioration de la gestion des ressources humaines, pourtant affichées comme une priorité, sont d'emblée obérées par la réalité. Les moyens attribués aussi bien aux services académiques qu'aux établissements, dans un contexte fortement dégradé depuis longtemps, annoncent une nouvelle fragilisation de l'administration du système éducatif préjudiciable aux personnels et aux élèves.

➤ Les professionnels de l'École ont besoin de personnels sociaux et de santé. Un grand plan de revalorisation et de recrutement pluriannuel est nécessaire. Il faut enfin donner au service social et aux professionnels de santé les moyens d'accompagner les élèves de la maternelle au lycée. C'est une nécessité pour soutenir les équipes confrontées à d'immenses défis éducatifs.

En ce qui concerne les AESH, l'Unsa-Education continue de réclamer :

- La possibilité pour les AESH de vivre dignement, et de mieux vivre leur métier,
- La création d'un corps spécifique de fonctionnaires pour les AESH,
- La création d'une indemnité de fonction pour les AESH qui reconnaisse les sujétions spécifiques à ce métier,
- La prise en compte effective des temps de déplacement dans l'emploi du temps des AESH,
- Un accompagnement stable si cela correspond aux besoins de l'élève et aux souhaits de la famille, de l'AESH et de l'enseignant.

UNSA Education Vosges

20 chemin de la Justice

Les Aiglons

88000 EPINAL

**la fédération des métiers
de l'Éducation**

UNSA
éducation

06.37.89.83.14 / 88@se-uns.org

Force est de constater par ailleurs que de nombreuses et nombreux AESH subissent des violences régulières. L'Unsa Education rappelle qu'elle est favorable aux inclusions mais pas à n'importe quel prix et pas n'importe comment.

Là où il faudrait de la stabilité et une vision experte d'ensemble, le Ministère va créer encore bien inutilement des tensions sans apporter de solution aux vrais problèmes de l'École. Un état critique a été atteint, et nous nous demandons quelle est la vraie volonté du Président Macron en matière d'éducation...

Avec la prise de fonction aujourd'hui d'une nouvelle ministre de l'Education Nationale, nous osons espérer retrouver de la sérénité, de la considération et une place plus importante au dialogue à tous les étages de notre institution.

Pour terminer, nous souhaiterions améliorer notre fonctionnement en vous demandant qu'une consigne claire soit donnée aux IEN : chaque équipe pour laquelle une mesure est envisagée doit être prévenue en amont de nos travaux (GT). Différentes pratiques sont constatées dans notre académie et nos collègues ont besoin d'être informés par leur supérieur. Votre courrier à l'attention des maires des écoles concernées par une mesure de carte avant l'instance décisionnaire crée de l'incompréhension, de l'angoisse et parfois même de la colère chez nos collègues.

Je vous remercie de votre attention.

UNSA Education Vosges

20 chemin de la Justice

Les Aiglons

88000 EPINAL

**la fédération des métiers
de l'Éducation**

UNSA
éducation

06.37.89.83.14 / 88@se-unsas.org